

TABLEAU RECAPITULATIF			
N° de lot	références cadastrales	Surface réelle	Contenance cadastrale
1	1011 - 1013	737 m <sup>2</sup>	Conforme aux surfaces réelles de chaque lot
2	1014	750 m <sup>2</sup>	
3	1015	758 m <sup>2</sup>	
4	1016	789 m <sup>2</sup>	
5	1017 - 1022	813 m <sup>2</sup>	
6	1018 - 1023	787 m <sup>2</sup>	
7	1019 - 1024	786 m <sup>2</sup>	
Espaces communs	1020 - 1025	-	14a 20ca
Rétrocession Commune	1012 - 1021 - 1026	-	6a 63ca

Les surface de plancher affectées à chaque lot seront définie selon attestation fournie par le lotisseur

Benoit CHARLET  
Géomètre Expert



LEGENDE concernant la NATURE des REPERES et des LIMITES	
<b>REPERES EXISTANTS LORS DE L'INTERVENTION DU GEOMETRE</b> (confirmés par les parties concernées en qualité de matérialisation de limites) ✕ BA.oge = borne béton préfabriquée type OGE ✕ BA.s = borne matériaux synthétique (plastique)	<b>SYMBOLES D'APPARTENANCE DES MURS</b> Prop. "Y"  Mur appartenant à "Y" Prop. "X"  Mur appartenant à "X"
<b>REPERES MIS EN PLACE PAR LE GEOMETRE DANS LE CADRE DE SON INTERVENTION</b> ✕ BP = borne résine type oge ✕ TM = tube métallique	Les repères identifiés au plan correspondent à un état du bornage en date du 18/02/2019.
Application du plan cadastral réalisée par recalage d'échelle et réajustement du plan fourni par le service du cadastre sans valeur juridiquement opposable entre riverains	

N.B. : Les limites périmétriques du lotissement résultent d'un bornage contradictoire conduit par le géomètre soussigné en date du 14/12/2018.  
Des régularisations d'emprises publiques sont prévues pour l'élargissement potentiel de la Chemin de la Combe et du Chemin des Rogations.  
N.B.2 : Le Géomètre détient, en archive, des éléments numériques complémentaires de repérage des limites (Sauf dispositions contraires, la limite du lot est constituée de lignes droites entre les points).

SUIVI D' EVOLUTION DU DOCUMENT :

Version	Date	(O) Objet ou (M) Modification	Fichier	Dessinateur
A	15.04.2019	O Edition initiale	2018-220_Borlot.dwg	GD

